

TOUS ENSEMBLE LE 28 AVRIL

POUR LE RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL



~~LOI
TRAVAIL~~
non merci.

**JEUNES,
SALARIÉS DU PUBLIC
ET DU PRIVÉ,
PRIVÉS D'EMPLOI,
RETRAITÉS**

- Pour dire non à la loi travail,
- Pour acquérir de nouveaux droits sociaux

Qui peut croire que les réductions continues des droits et des protections des salariés du privé comme de la Fonction publique sont un progrès ? Au final, c'est plus de chômage et plus de précarité. Même l'OCDE a fini par reconnaître qu'il n'existait aucun lien entre la protection de l'emploi et le chômage. Il n'y a pas une seule situation à travers le monde qui démontrerait que la qualité des droits pour les travailleurs serait à la source du chômage.

NOUS VOULONS UNE SOCIÉTÉ PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE.

Comme enseignants, comme éducateurs, la loi travail nous concerne.

Dire aux nouvelles générations qu'il faut travailler plus longtemps alors qu'elles n'arrivent pas à entrer sur le marché du travail est un non-sens. Au contraire, Il faut donner de vraies perspectives d'avenir à notre jeunesse: une formation qualifiante, un emploi durable, un salaire décent, des services publics de qualité.

REFUSER LES FAUSSES SOLUTIONS QUI SONT DE VRAIES RÉGRESSIONS.

NON, on ne créera pas plus d'emplois en facilitant les licenciements.

NON, on ne fera pas baisser le chômage en remettant en cause les 35 heures.

NON, on ne résoudra pas le problème de la précarité en démantelant le CDI et les statuts.

« On n'a pas besoin de supprimer les règles pour embaucher: il faut et il suffit d'avoir de l'activité. Pour cela, il faut lancer de grands programmes d'investissement, notamment dans la reconversion écologique et la satisfaction des besoins sociaux. »

Dominique Méda, sociologue du travail

PERSONNELS DES ÉCOLES, NOUS SOMMES AUSSI CONCERNÉS.



C'est un vrai débat de société sur la qualité de vie au travail dont nous avons besoin. Car, oui

#OnVautMieuxQueCa!

Pour faire réussir tous les élèves, nous avons besoin de moyens, de temps et de formation. Alors, il faut que cessent les salaires trop faibles, les contrôles tatillons, la

charge de travail qui ne cesse de s'accroître, la précarité des AVS, AAED et contractuels enseignants, et les circulaires départementales contraires aux directives nationales.